

SEANCE DU COMITÉ DU 12 OCTOBRE 2015

COMPTE RENDU SOMMAIRE

L'an deux mille quinze, le douze octobre à quinze heures, les membres du Comité d'Administration du Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Électricité en Île-de-France se sont réunis au nombre de cent seize à la Maison de la Chimie, 28, rue Saint-Dominique à Paris 7^{ème}, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques Guillet, ayant été régulièrement et individuellement convoqués par le Président du Syndicat, le cinq octobre deux mille quinze.

Quatre délégués ont donné délégation de vote.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 15 heures.

À l'unanimité, Mme Marie Chavanon, déléguée titulaire de la commune de Fresnes, est désignée comme secrétaire de séance.

Le Comité,

- a approuvé le procès-verbal de la séance du Comité du 29 juin 2015 ;
- a approuvé, à l'unanimité, le versement aux communes adhérentes à la compétence électricité de la redevance R2 pour l'année 2015 ;
- a approuvé, à l'unanimité, la décision modificative du budget de l'exercice 2015 ;
- a élu, au premier tour de scrutin, Monsieur **Guillaume Mare**, délégué titulaire d'Asnières-sur-Seine (92), en tant que membre de la commission de coopération décentralisée, en remplacement de Mme Fischer, suite au renouvellement du conseil municipal d'Asnières-sur-Seine,

Inscrits : 185

Votants : 116

Blancs et nuls : 0

Exprimés : 120

Majorité absolue : 61

- A obtenu : 120 voix

- a élu, au premier tour de scrutin, les représentants du Syndicat à la commission de délégation de service public,
 - en tant que membres titulaires : Mme **Annie Marguerite** (Bonneuil-sur-Marne), MM. **Xavier Caron** (Enghien-les-Bains), **Guy Daragon** (Mitry-Mory), **Éric Schindler** (Neuilly-sur-Seine), Mme **Caroline Foucault** (Verrières-le-Buisson),
 - en tant que membres suppléants : MM. **Alain Sanson** (Fontenay-le-Fleury), **Serge Carbonnelle** (Les Pavillons-sous-Bois), **Patrick Leroy** (Rungis), **Bernard Gauducheau** (Vanves), **Hubert Ulrich** (Versailles),

.../...

Inscrits : 185

Votants : 116

Blancs et nuls : 0

Exprimés : 120

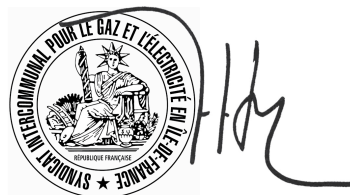
Majorité absolue : 61

- Ont obtenu : 120 voix

- Affaire n° 5 : Convention de financement d'un stand à la COP 21 entre le Sigeif et les grands syndicats urbains d'Île-de-France - *Affaire retirée : l'emplacement du stand étant gratuit (seul l'aménagement est payant), la convention n'a plus d'objet ;*
- a approuvé, à l'unanimité, les termes de la convention de mise à disposition de données numériques géo-référencées relatives à la représentation à moyenne échelle des réseaux publics d'électricité de la concession sur la commune d'Orsay entre la Communauté d'agglomération du Plateau de Saclay (CAPS), ERDF et le Sigeif ;
- a approuvé, à l'unanimité, l'avenant n° 24 à la convention de concession pour le service public de la distribution de gaz actant l'adhésion effective de la commune de Chennevières-sur-Marne (Val-de-Marne) depuis le 28 septembre 2015 ;
- a approuvé, à l'unanimité, l'avenant n° 19 à la convention de concession pour le service public de la distribution d'électricité actant l'adhésion effective de la commune de Chennevières-sur-Marne (Val-de-Marne) depuis le 28 septembre 2015 ;
- a approuvé, à l'unanimité, l'avenant n° 20 portant modification de l'annexe 1 au cahier des charges de la concession Sigeif Électricité concernant les interventions du concessionnaire sur la commune de Versailles ;
- a approuvé, à l'unanimité, l'attribution d'une subvention de 700 euros, pour l'année 2015, à l'AFG Île-de-France Normandie ;
- a approuvé, à l'unanimité, la convention constitutive d'un groupement de commandes entre le Sigeif et l'association Syncom pour l'achat de prestations informatiques ;
- a approuvé, à l'unanimité, moins trois abstentions, la décision d'organiser l'exploitation des stations GNV du Sigeif dans le cadre d'une délégation de service public ;
- a approuvé, à l'unanimité, l'acte constitutif du groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel, de fournitures et de services en matière d'efficacité énergétique dans le cadre de la fin des tarifs réglementés ;

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est déclarée close à 16 heures 30.

Affiché le 12 octobre 2015,
Le Président du Syndicat,



JEAN-JACQUES GUILLET
Député des Hauts-de-Seine
Maire de Chaville